

Kenza TALMAT

Margaux VESSIÉ

Les papiers de Barbès

Voyages entre savoir-être et savoir-faire à Barbès et Château-rouge

Papier de validation du cours
de Richard Banégas
(Ecole doctorale – PSIA)

**« Citoyenneté, violence et
changement politique en Afrique »**

1^{er} semestre 2016

Introduction

Il existe bien des façons de témoigner de la vie des gens. Dans cette contribution nous suivrons le fil des ateliers de couture du quartier Barbès-Château Rouge. Nous sommes à la Goutte d'Or en territoire textile, point de chute privilégié de nombreux migrants d'origine africaine. Ici le wax côtoie le bazin et la fouta. Le tissu est brodé, approprié, revisité, partagé. Il est apparat. Il est conversation. Invitation. En bon grammairien du passage, il nous évoque les récits des migrations d'un pan à l'autre de la Méditerranée. Le fil des ateliers nous dressant alors portraits par portraits, l'identité plurielle d'un quartier-capitale, symbole du Paris afropolitain.

Cette ethnographie sera l'occasion de la rencontre de cinq des habitants de la “centralité africaine de Paris” (Bouly de Lesdain, 1999) : deux Sénégalais (M. et I.), un Mauritanien (F.), un Ivoirien (V.) et un descendant franco-sénégalais (Y.). Des quatre immigrés, tous ont obtenu leur carte de séjour sauf M. dont la migration est de loin la plus récente. Parti du Sénégal le 5 août 2016, le jeune homme “marche sans papier” depuis maintenant quatre mois. L'une de nous deux avait déjà travaillé dans une librairie du quartier et connaissait certains couturiers, ce fut une porte d'entrée essentielle, sans laquelle ce travail n'aurait probablement pas été possible. Cette connaissance du terrain nous a permis d'accéder à d'autres interlocuteurs, tel que le responsable institutionnel P., qui sera présenté plus loin¹. Nous avons mené un entretien enregistré avec chacun d'entre eux, entre fin octobre et début novembre 2016. Nous n'avons pas de questionnaires et avons laissé les couturiers parler librement de leur existence, notre intérêt pour leur profession a servi de porte d'entrée vers des sujets liés à leurs identités, plus profondes et intimes. Dans la définition de ces identités, les papiers jouent un rôle prépondérant, c'est ce que nous allons voir ici. Nous avons retenu de ces entretiens, parfois fleuves, les éléments à l'intersection des compétences de couturier et d'une identité d'Africain immigrant en France. Il est à noter que les personnes interrogées sont toutes des hommes. Le milieu de la couture africaine de ce quartier est quasi exclusivement masculin, les femmes que l'on voit sont clientes ou exercent d'autres professions. Nous expliquerons cet particularité au cours de notre argumentation.

Qui dit papiers dit voyages et migrations, d'un pays à un autre, d'un continent à un autre. D'un bout à l'autre de ce voyage, les papiers africains rencontrent les papiers français. Là, de nouvelles formes d'identité et d'identification s'établissent. Au point de départ, le

¹ Entretien du 28 octobre 2016 avec P.

Sénégal, la Mauritanie ou la Côte d'Ivoire, on imagine une France luxuriante où une situation confortable nous attend, imaginaire hérité de la colonisation, qui a distillé dans les esprits une prétendue supériorité de l'Occident. Les paroles recueillies nous ont d'ailleurs à de nombreuses reprises rappelée la triste lettre des enfants guinéens qui introduit l'un des textes de l'anthropologue James Ferguson, « *of Mimicry and Membership* » (Ferguson 2013). Retrouvés morts dans le train d'atterrissage d'un avion à Bruxelles, ils portaient sur eux cette lettre demandant à l'Europe de les aider, eux, jeunes Africains. Cette lettre résonne avec les imaginaires déçus des couturiers africains de Paris.

On projette en France, la façon dont on est socialement identifié dans l'Ouest africain, par l'intermédiaire de sa famille, de son réseau. À l'arrivée, on fait face au formalisme français : il faut des papiers, pour tout. La légitimité passe par eux, de la carte de séjour aux diplômes. Cela va de pair avec des imaginaires déçus.

Notre voyage à nous, étudiantes parisiennes, s'est fait dans le sens inverse. Notre point de départ est le quartier de Barbès dans le XVIIIème arrondissement à Paris. De fil en aiguille, nous avons tenté de reconstituer la longue chaîne de production et d'intermédiation de l'obtention de papiers ainsi que le rapport entretenu par les individus avec les papiers, tel que leur valorisation. La question technique de l'établissement et de la remise de pièce d'identité recoupe plus largement celle de l'inclusion et de l'exclusion d'individus. Cette question traverse les frontières avec les individus qui migrent vers l'Europe, et se retrouve en France où les Subsahariens arrivent « sans-papiers », soit sans identité ou encore trop identifiable. En France, l'obtention des papiers passera par la mobilisation de capitaux sociaux et symboliques différents de ceux mobilisés en Afrique. Entre volonté d'émancipation et recherche de droits, chacun de nos quatre couturiers « entre en rapport » avec les papiers, rapport dans lequel le culturel n'est pas absent. Loin d'être réfractaire à l'identification comme d'aucuns l'affirment volontiers, la « mise en papier » africaine nous montre l'existence de systèmes d'identification alternatifs, palliatifs, différents et ce au sein même du cadre procédural français. Se mettre en papier c'est aussi inventer des stratégies pour se procurer ce que l'on cherche, intégrer de nouveaux codes, les détourner ; et ce dans le but ultime d'atteindre la légitimité.

Par le prisme de la profession de couturier, il s'agira de documenter le rapport de chacun aux papiers d'identité et à l'identification. Affréteurs de droits et d'identités, les papiers sont en effet l'enjeu de divers compromis matériels et symboliques pour l'ensemble de nos protagonistes. Ce sont eux qui posent avec acuité la question de la définition, différente d'un pays à l'autre, des savoir-faire et des savoir-être. C'est cette question qui a guidé notre

réflexion. Notre examen, suivant le film presque chronologique de ces existences, cherchera à mettre en lumière dans un premier temps les tenants symboliques et matériels en filigrane de chaque départ pour la France. Dans un second mouvement il s’agira de s’attacher à la rencontre d’un nouveau système d’identification pour ces individus, à la manière dont ceux-ci négocient leur nouvelle place dans la société française et leurs stratégies de palliation.

Présentation des quatre couturiers :

Initiale	Pays d’origine	Situation	Date de l’entretien
F.	Mauritanie	Séjour légal / possède la nationalité française	29 octobre 2016
I.	Sénégal	A obtenu la nationalité française grâce au mariage	1 novembre 2016
M.	Sénégal	Séjour illégal / nouvel arrivant, sans-papier, son visa est périmé	25 octobre 2016 10 novembre 2016
V.	Côte d’Ivoire	Séjour légal / a une carte de séjour	28 octobre 2016

Avant le départ : l’ethos de l’aventurier

Volonté d’émancipation et « nouveaux imaginaires de la réussite » (Banégas, Warnier, 2001)

« Le métier je l’ai choisi parce que c’était ma vocation »². Activé à la confection d’un complet, F., la soixantaine, nous évoque les « sentiments artistiques » qu’il entretient depuis l’adolescence pour la couture dans sa boutique à l’angle de la rue Myrha. Sentiments et habiletés qu’il nous présente volontiers comme n’ayant jamais vraiment eu le besoin d’être « cultivé[s] », comme “arrivé[s] comme ça », contre un savoir scolaire qu’il a dû acquérir sur les bancs de l’école du couvent des sœurs. Il abandonne ces connaissances conquises une fois atteint un certain « niveau » lui permettant de lire, d’écrire et de s’exprimer en français. Devant le

² Entretien du 29 octobre 2016 avec F.

chômage d'un grand frère diplômé, l'homme choisit d'embrasser les possibilités offertes par les « nouvelles figures de la réussite » (Banégas Warnier, 2001). Mais plus que l'assurance d'une source de revenu régulier, cet emploi est en fait le moyen d'accéder à une certaine forme d'affranchissement vis à vis du lignage familial :

« Après, j'ai pas voulu dépendre de mes parents. Parce que j'ai fait un choix. Je suis issu d'une famille qui est presque sept générations commerçantes et moi je voulais pratiquement laisser un peu tout cela à côté et aller, j'étais le premier des couturiers dans la famille. J'étais le premier couturier. »³

F. insiste donc beaucoup sur ce chemin singulier, moyen pour lui de signifier sa propre singularité en tant qu'individu (Marie, 1997). Choix qu'il oppose terme à terme à sa « déportation » au Sénégal étant petit, elle est arrivée « indépendamment de [s]a volonté ». Né en Mauritanie, il est envoyé très tôt chez sa tante riche héritière au Sénégal. Celle-ci n'ayant pas de descendance masculine, qui de manière coutumière est la seule habilitée à succéder aux affaires familiales et au droit de propriété au Sénégal, F. lui est « envoyé » :

« J'avais beaucoup de facilité vu les relations de la famille. Donc je pouvais très bien rester au Sénégal, vivre au Sénégal. Mais j'avais envie d'autre chose ». ⁴

Pour lui, prendre les chemins de la couture et le départ pour l'Europe sont donc synonymes d'émancipation et d'autonomie. Des quatre couturiers, il est celui qui s'en sort le mieux, possède son propre atelier, est connu de clients prestigieux et est considéré comme un véritable couturier alors même que les autres sont parfois perçus comme des ouvriers du textile (voir les propos de P. plus bas). Il existe une hiérarchie tacite entre les couturiers africains du quartier. Leur statut social d'origine se reproduit dans la place qu'ils prennent au sein de réseau parisien de travail du textile. La majorité d'entre eux coud pour ses compatriotes, et la clientèle fonctionne en réseau de connaissances. V. coud pour des Ivoiriens, I. et M. pour des Sénégalais. On leur demande des modèles « traditionnels », principalement en wax. F. est le seul à avoir une clientèle plus diversifiée et composée partiellement d'Européens, il est aussi le seul à coudre des modèles différents.

I. est lui aussi le premier de sa famille à faire le pari de la couture, après que son père lui ait imposé de trouver rapidement un travail ses études secondaires terminées. Si M., notre troisième couturier, suit le modèle de son père en devenant tailleur, il est encore le seul de ses fils à emprunter cette voie. Cette succession est cependant mise sur le plan du défi et du dépassement de l'aîné par le jeune homme :

³ Entretien du 29 octobre 2016 avec F.

⁴ Ibid.

« Oui c'est moi qui l'ai choisi parce que mon père toute la maison là-bas c'est mon père qui a fait, y'a personne qui a eu le courage de faire. Pourquoi pas moi je vais essayer de le faire ? »⁵

On est donc ici dans le cadre d'une affirmation de soi par les prouesses du métier et la valorisation d'une habileté personnelle supposée. Pour les trois hommes, la couture est avant tout pensée comme une tribune de l'énonciation de soi par soi. Elle ne l'est cependant pas de manière aussi prononcée pour V., le quatrième couturier que nous avons interrogé, qui lui a été « confié » à un salon par son père à Abidjan.

Le départ pour l'Europe est aussi pour beaucoup un moyen d'articuler ces désirs d'affranchissement des carcans familiaux. Il est encore alimenté par de nombreux imaginaires telle qu'une puissante idéalisation de la société d'accueil devenant le lieu de tous les possibles. Ces imaginaires ne sont pas étrangers aux rapports hiérarchiques Nord-Sud hérités de la colonisation. Ainsi, comme nous l'explique M. lors de notre première rencontre : « Quand tu es jeune au Sénégal, tu es jeune, tu vois la France, tu te dis c'est tout pour toi, c'est déjà bon. » La France est vue comme un eldorado et un lieu capable de résoudre des difficultés qui semblent parfois être plutôt liées à l'âge ou à la recherche d'émancipation.

Partir est pour le jeune homme de 23 ans un moyen de remédier à son statut de « cadet social » (Bayart 1979) et de s'affirmer en tant qu'individu :

« Depuis que je suis au Sénégal, moi j'aime bien la France. Quand je regardais les images... Moi je voulais venir en France depuis. Du coup là-bas pour tenter les choses c'est peu compliqué. Tout le temps je fais les démarches pour venir mais ça complique. Oui. Moi la France, c'est mon pays de rêve. Depuis que je suis ici, je roule comme je veux. Y'a pas de soucis. On me montre même pas les choses, moi je pars seul. »⁶

M. a donc capitalisé tout un ensemble d'images et d'espérance via les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et la télévision en amont du départ. La France y est un espace lointain, prospère et pourtant étrangement proche, du domaine du connu et de l'accessible. Alors en France depuis 3 mois, le jeune homme semble partagé entre l'euphorie de la découverte et celle d'avoir « réussi son coup ». Ses pérégrinations urbaines sont pour M. un moyen de s'imposer dans l'espace. Il y est visible et autonome. « Je marche sans papier » nous affirme-t-il, remettant son destin entre les mains de la volonté divine.

« En tout cas moi je marche. C'est Dieu qui connaît. Donc ça [se faire contrôler], je n'ai même pas peur de ça ».⁷

⁵ Entretien du 25 octobre 2016 avec M.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

Cette posture religieuse peut au premier abord entrer en contradiction avec l'ethos de la « génération bul faale », incarnation des « nouvelles figures de la réussite » identifiée par Jean-François Havard (Havard 2001). Mais c'est paradoxalement cette croyance dans la Providence islamique qui donne à M. le courage d'arpenter les rues de Paris et d'affirmer son individualité dans le mouvement. Par ce truchement, la foi subvient au défaut de papier, et supplée à la valeur protectrice des papiers d'identité. Devant son incapacité matérielle de prévenir ou d'empêcher son contrôle par les autorités françaises, M. replace son destin au sein de l'architecture divine. La volonté du divin dont il a foi dans les œuvres, se fait l'écho de sa propre voix et lui donne assez de force pour marcher sans peur.

L'atelier est encore le lieu d'autres accommodements pour M. :

« Non, je fais tout ce que je veux. Je viens, je pars. Je fais mes devoirs, je nettoie. Tout ça je fais. Tu vois je dois faire mon devoir là-bas. Parce qu'on sait que c'est moi qui est le jeune et puis on m'apprécie là-bas tout le temps. »⁸

L'atelier s'appréhende comme un microcosme particulier, une sorte d'extraterritorialité de la société sénégalaise où le jeune homme trouve revenu, soutien affectif et moral des pairs de la diaspora dans un pays étranger, mais encore et surtout sa place de « cadet social » (*op cit*). La rue, où « rien n'est garanti » en l'absence de papier et qui pourrait signifier le retour définitif au pays en cas de contrôle policier, reste pour le jeune tailleur un espace privilégié dans sa construction identitaire et son autonomisation.

Arrivé en France en 2010, I. a été poussé par sa mère, dont les espoirs pour son fils s'appuyaient sur la vision de la France relayée par les médias :

« C'est comme ça après je voulais venir ici. Parce que ma mère elle est là, voilà. Et puis ma sœur. Et y'avait deux sœurs ici elles sont là. Bon moi aussi je me demande. Et puis ma mère me disait : « Ici la couture ça marche bien ! ». J'ai dit ok maman, je vais venir... Tu vois ? (...) Ouais, c'est à cause de ma mère je suis venu ici. Parce qu'elle m'avait dit ici la couture ça gagne bien. Et puis j'aimerais bien venir ici, tout le monde il parle venir ici. »⁹

La situation financière était pourtant commode à Dakar pour le trentenaire qui était parvenu à racheter le salon de son ancien patron et donnait des cours de taekwondo pour des enfants en parallèle.

« Là-bas, les vies sont un peu chères. Les vies c'est pas facile, vivre là-bas et ici c'est pas pareil. La vie là-bas c'est dur. T'as pas les moyens pour quelque chose, c'est pas facile. Même quand t'es malade, t'as pas l'argent... c'est pas facile. C'est

⁸ Ibid.

⁹ Entretien du 1^{er} novembre 2016 avec I.

à cause de ça... Même ici quand même les vies c'est pas facile mais quand même. Quand même ici c'est mieux par rapport à là-bas. »¹⁰

Bien qu'il ait subi un déclassement professionnel important lors de son installation en France, celui-ci est compensé symboliquement par la respectabilité sociale associée à la figure du "diaspo" ayant réussi la traversée méditerranéenne (Banegas, Warnier, 2001), en avion et à l'aide d'un passeur qui lui a obtenu les papiers nécessaires. Respectabilité qui tient aussi bonne place dans l'ordonnement que fait M. des raisons l'ayant poussé à tenter l'aventure française : « première fois [lire raison] j'aime bien la France, deuxième fois c'est pour le travail, pour investir au Sénégal, pour montrer ici jusqu'à là-bas »¹¹. Le départ pour la France est de fait un investissement, gage de récompenses pécuniaires plus effectives pour la famille. Il est aussi une démarche individuelle à l'objectif statutaire. En effet, il permet le brouillage de la stratification sociale coutumière en tant qu'ascenseur social express. Il justifie donc la prise de risque ou le déclassement relatif.

Pour l'ensemble des tailleurs, le départ est aussi motivé par la conquête de droits. M. laisse un emploi "qui paye bien" au Gabon pour cela :

« Parce que tu n'as pas de droits, tu n'es pas à l'aise. Voilà. Quand tu es dans un pays faut que tu sois à l'aise que tu aies des droits. Que tu aies quelque chose là où c'est plaisant (...) Oui j'étais bien payé. Mais du coup je ne voulais pas rester dans ce pays. Même là où je travaillais, mon patron ne voulais pas que je parte. Mais j'ai décidé, j'ai décidé. »¹²

Le confort n'est donc pas qu'associé à l'accumulation de biens matériels. Il ne peut être acquis que par la reconnaissance de droits, l'accès à la sécurité et à la tranquillité. « Bon. On est en paix quand même ici [en France], on est bien » nous redira I. Si le départ pour la France satisfait une inclination pour le voyage prononcée chez V., il est aussi et surtout motivé par la volonté de fuir la réalité politique de la Côte d'Ivoire :

« Bon, moi je préfère ici parce que, moi ce qui m'a quand même motivé de quitter en Côte d'Ivoire, parce qu'il y a eu un temps en Côte d'Ivoire on s'en sortait un peu mieux mais après il y a les problèmes politiques, à chaque fois il y a eu le match, à chaque fois il faut fermer la télé... C'est tout ça qui m'a motivé de venir ici. Bon, quand je suis arrivé ici, le début c'était dur mais pour le moment, je pense que je suis bien ici quoi. »¹³

Même logique pour F. qui est bien loin des aspirations du « cadet » (Bayart, 2008) cherchant à se refaire une santé en Europe. Son diplôme de couture en poche, il part pour la Mauritanie,

¹⁰ Ibid.

¹¹ Entretien du 25 octobre 2016 avec M.

¹² Ibid.

¹³ Entretien du 28 octobre 2016 avec V.

pays « l'ayant beaucoup réclamé », pour répondre aux besoins financiers de la famille. Son « développement social » consécutif à la fonction de tailleur qu'il acquerra pour « le corps diplomatique » entraîna la suspicion du gouvernement mauritanien. F. quitte donc la Mauritanie non pas pour améliorer sa qualité de vie matérielle ou symbolique, mais pour trouver « tous ces droits humains qui étaient bafoués » par les persécutions gouvernementales:

« Moi j'étais pas venu en France pour chercher de l'argent. Parce que l'argent je l'avais chez moi, la reconnaissance je l'avais chez moi. Donc quand j'étais venu ici c'était juste pour pouvoir retrouver la liberté d'expression. »¹⁴

Partir, pour chacun de ces hommes répond à un besoin d'émancipation de la tutelle familiale et sociale, qui avait pour la plupart été d'abord articulé par le choix de la couture. Ce départ est aussi politique et affirmatif dans sa quête de droit. L'Europe s'imagine et s'impose alors comme le lieu de tous les possibles.

Chaînes d'intermédiaires et frontières africaines

Les papiers jouent un rôle central dans l'organisation du voyage entre les deux continents comme pour la circulation des individus au sein du continent africain. Certains pays comme le Sénégal sont à la fois les objets d'une migration intercontinentale et des points de départ vers l'Europe. Alors que la circulation sur le continent africain est plus aisée qu'en Europe, le passage d'un espace à un autre est régi par des intermédiaires, qui, en Afrique, sont présents à toutes les étapes d'obtention des documents de voyage, dans lesquels l'argent occupe une place importante.

Avant de partir en France, rejoindre son frère qui y habitait déjà, M. a voyagé sur le continent africain, notamment en Mauritanie et au Gabon, dont les conditions d'accès sont très différentes :

« Je suis allé au Gabon, j'ai fait deux mois dans la rue pour aller au Gabon. Parce que là-bas c'est compliqué pour rentrer, quand t'as pas le visa, le truc, il te complique. Arrivé là-bas, j'ai pris le bus Dakar-Bamako et puis Bamako-Bénin. Arrivé au Bénin, tu vas prendre le visa pour aller au Gabon. Donc du coup, c'est là-bas que je suis arrivé et puis voilà, j'ai fait encore 2 ans là-bas en travaillant la couture. »¹⁵

Une relative porosité des frontières est mise en lumière ici. Dans ce qui était anciennement l'Afrique occidentale française (AOF), les frontières étaient dissolues et la main-d'œuvre migrait de région en région. Aujourd'hui, cet espace est divisé en États mais la circulation reste

¹⁴ Entretien du 29 octobre 2016 avec F.

¹⁵ Entretien du 25 octobre 2016 avec M.

relativement libre, dans une volonté de coopération des États (OCDE/CSAO 2009, Bouquet, C. 2003).

« A Bamako, au Sénégal, ça va. Y'a personne qui te demande les papiers. Afrique centrale, c'est là-bas qu'on demande la plupart, carte de séjour tout ça. Afrique de l'Ouest tu peux aller comme tu veux. »¹⁶

La relative libre circulation des individus dans l'espace ouest-africain fait écho à la situation du Sénégal, où les papiers d'identité tiennent une place moindre. « Non au Sénégal c'est pas comme ça (par rapport au Gabon). Au Sénégal, y'a pas les trucs comme ça de carte de séjour. Là-bas c'est comme tout le monde c'est pareil. » Il semble que la couleur de peau soit le premier facteur déterminant l'identité. « Par exemple le Congolais qui vient au Sénégal y'a la carte d'identité. Parce qu'il est noir, on ne va pas dire voilà lui il n'est pas sénégalais. » Durant l'entretien, M. nous dit qu'en tant que Blanches, nous aurions des problèmes. « Tu es une Française tu viens avec la carte de séjour du Sénégal, tu vas dans la capitale sénégalaise, tu te présentes voilà toi tu es Sénégalaise. On sait que t'as ta carte de séjour mais on sait que t'es pas Sénégalaise. (...) On sait que tu es une Française, donc tu as fait quelque chose pour avoir la carte d'identité. »¹⁷ Il est sous-entendu qu'avoir une carte d'identité sénégalaise en tant que Blanche n'est pas habituel et est probablement lié à une combine.

Au Gabon, les papiers deviennent un outil de répression utilisé par le pouvoir. M. explique aussi qu'il a quitté le Gabon car il ne se sentait pas à son aise dans le pays :

« Ils vont te demander les papiers. Y'a des barrages, y'a les taxis par exemple. Par exemple, tu prends le taxi, le policier arrête devant le taxi pour la carte de séjour. Tu n'as pas, tu es à côté. T'as 10 000 francs, tu payes, tu n'as pas on t'emène en prison. (...) Au Sénégal, c'est bien. Tout le monde sont pareils. Au Gabon, quand tu n'as pas les papiers, tu vas souffrir. Ah oui, moi j'étais là-bas. Si tu n'as pas les papiers, on te jette en prison et tu payes. Et tu es vraiment tout seul »¹⁸

Alors que les procédures pour obtenir les papiers en Sénégal n'ont pas d'importance ou peuvent être contournées, aller en France s'avère plus compliqué. Paradoxalement, c'est au Gabon que M. « trouve la solution pour entrer en France », par un intermédiaire qu'il a payé. Il nous indique, que toutes les « démarches » pour entrer en France lui ont coûté l'équivalent en franc CFA de 4000€, payé pour moitié par lui et pour l'autre moitié par son frère, installé en France.

« Ouais donc t'as des démarcheurs qui sont là qui vont venir qui vont te dire voilà tu me donnes l'argent tant, moi je te fais venir. Je te donne le visa. Y'a

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Ibid.

des grands démarcheurs là-bas parce qu'ils ont les contacts par exemple avec les consulats tout ça tu vois ? Ils ont leur gens. Ils ramènent là-bas. Quand tu rentres là-bas c'est eux qui vont te faire le visa tout ça. (...) Voilà par exemple quand il te donne ton passeport, il te dit voilà tu me donnes l'argent et puis voilà je te fais sortir (soupir). (...) Ouais j'ai, j'ai payé le démarcheur, celui qui m'a réglé tout ça. Je l'ai payé. Il m'a négocié tout ça, tous les négociations, les recours, et puis voilà. »¹⁹

L'argent joue un rôle majeur dans cette intermédiation, M., par exemple, nous répète à plusieurs reprises qu'il permet de sortir de sa situation d'illégalité et de d'accélérer voire de permettre l'acquisition de papiers. L'obtention des papiers est aux mains de ces intermédiaires et de leurs « gens », les individus en sont comme dépossédés. D'un côté, tout est plus facile, car on peut obtenir ce dont on a besoin en payant. De l'autre, tout le processus est peu transparent et on sent l'agacement de M. à ce sujet : c'est inéluctable, on paie. La figure de l'intermédiaire dans le cas présent n'est pas sans rappeler celle du « tuteur-logeur » sénégalais au Maroc (Pian, 2008) avec qui les candidats à l'immigration entretiennent une relation ambivalente, allant rapidement de l'attachement à la haine.

Après avoir obtenu son visa pour la France au Gabon, M. retourne au Sénégal avant de partir. Mais il doit partir d'un autre pays car ses « papiers » - le visa obtenu - ne lui permettent pas de décoller de Dakar. Il va d'abord de Dakar à Bamako en empruntant un bus qui met quarante-huit heures. C'est de Bamako au Mali qu'il prend le départ pour la France.

On retrouve une narration similaire dans l'organisation du voyage d'I. qui dit avoir « trouvé le visa du Portugal » qui, une fois dans l'espace européen, lui a permis d'accéder au territoire français. Alors qu'on comprend que pour I. et M., c'est compliqué, pour F., qui est venu de Mauritanie dans les années 1980 après y avoir vécu pendant plusieurs années, l'immigration semblait plus facile. Son diplôme de couturier lui a notamment permis d'obtenir une bourse pour aller étudier en Italie et plus tard en France.

Finalement, la gestion des papiers semble se situer entre informalité et illégalité. D'un côté, ceci permet d'accéder à des papiers auxquels on ne pourrait pas prétendre ou qui seraient autrement plus compliqués à obtenir. Dans cet entre-deux, « c'est l'argent qui parle » répète M., comme au Gabon, où il existe deux alternatives : corrompre les agents ou aller en prison jusqu'à avoir assez d'argent pour payer les agents. L'informalité se retrouve au Sénégal où un

¹⁹ Ibid

papier n'est pas nécessaire pour circuler dans le pays. En Afrique de l'Ouest, « tu peux marcher comme tu veux » répète M. Partout, les individus n'entretiennent que peu de rapports directs aux administrations qui délivrent les papiers, des intermédiaires payés prennent les démarches en charge, souvent par la corruption du personnel administratif, M. nous dit explicitement que les « démarcheurs » connaissent et travaillent avec le personnel administratif. De façon générale, dans l'Ouest Africain, au Sénégal, particulièrement, on se « débrouille » dans un réseau d'intermédiations multiples et informelles.

À la rencontre de la bureaucratie française

Un système d'identification et de légitimation différent : du savoir-faire au savoir-être

À leur arrivée en France, nos aventureux tailleurs ont dû composer avec un système de légitimation et d'identification symbolique différent. Le couturier n'a plus le même prestige. Il n'est plus l'avatar de « l'aise sociale » que décrivait F. au Sénégal, où sa profession et ses compétences lui assuraient statut et reconnaissance. Chacun subit un déclassement important. Les aspirations émancipatrices que promettait la traversée s'en trouvent compromises :

« Je vois encore que c'est pas facile, c'est un peu compliqué ici. Ici tout ce que tu veux faire, il faut le faire avec des papiers. Il faut des preuves, faire avec le truc. Alors que là où on était c'est pas comme ça. Tu vois un magasin, le bailleur est là voilà tu loues le magasin et ta machine. Tu mets dedans. Et puis tu commences, y'a pas de truc contrôle et truc. C'est ta chance. Mais ici pour avoir un magasin, un grand atelier c'est compliqué. Faut avoir le contrat de travail, les papiers c'est compliqué. Moi quand je suis arrivé je n'ai pas tout ça d'abord. Voilà pourquoi je suis avec des anciens ici. Je suis derrière eux... peut-être un jour moi-même j'aurais mon propre magasin. »²⁰

M. nous évoque ici ses difficultés d'adaptation au système procédural française. Sa « chance » de faire ses preuves est maintenant rendue conditionnelle par son absence de mise en papier, seule formule apte à permettre sa lecture, sa visibilité et son attribution de valeur dans la société française. Au « faire ses preuves » succède la « démonstration de preuve ».

Le statut de cadet de M. est donc de nouveau d'actualité. « Je n'ai pas encore les idées comme ici, voilà », concède -t-il, « Je n'ai pas les moyens pour avoir mon propre magasin de couture, tout ça ». M. reconnaît donc ne pas encore avoir acquis les « codes », mais il comprend bien que ceux-ci sont impératifs et manquent à son autonomisation financière, elle-même

²⁰ Ibid.

général de son affirmation en tant qu'individu. Ce nouvel environnement dénote d'avec son expérience en Afrique qui reconnaissait et rétribuait le lignage et les connaissances interpersonnelles.

« Et puis là, je suis arrivée dans un grand magasin de couture. Je connaissais pas même personne qui est là-bas. Leur manière d'exposition, leur manière de couture. J'ai regardé. Et puis je me suis retourné à la maison. Y'avait la petite sœur de ma mère, elle était là-bas. Je lui ai dit ce que par rapport au magasin et que j'aimerais bien travailler là-bas. J'ai expliqué quoi. Elle m'a dit le magasin que tu as expliqué là, c'est notre frère qui est là-bas. Le patron là-bas en fait c'est mon père qui lui avait appris le métier aussi. Moi je ne savais pas. Alors un jour avec la petite sœur de ma mère on est allé là-bas pour aller voir le patron. Le patron me connaissait de quand j'étais petit tu vois. Moi je savais pas. Arrivé là-bas je me suis présenté. La sœur m'a dit lui c'est le fils de tant, lui c'est le fils de tant. Et voilà. Là il me connaissait déjà. Du coup le patron m'a dit y'a pas de soucis, ici c'est chez toi. Tu veux faire comme tu veux. Y'a les machines, y'a tout. Du coup c'est comme ça que j'ai commencé là-bas. »²¹

Dans cet extrait où il raconte l'une de ses embauches au Sénégal, M. met en lumière la puissance du réseau interpersonnel et familial. On comprend bien que le patron le « connaissait déjà », non pas parce qu'il l'avait déjà rencontré enfant mais parce que son lignage l'avait précédé. Il est par ailleurs plusieurs fois embauché sur la réputation de bon couturier de son père. Il bénéficie donc du rayonnement symbolique de son lignage. M. préfère toutefois mettre cela sur le compte de ses capacités : « Quand je suis venu j'ai montré ma capacité. Puis le patron il a confiance en moi ». De manière analogue, la « candidature » d'I. pour son premier emploi dakarais a su être appuyée par son beau-frère.

En France, le réseau de connaissance interpersonnelle agit comme un agent protecteur et compense le défaut de papier. S'il a pu compter sur son frère pour s'établir dans un atelier, M. a cependant dû faire face au délitement brutal de l'aide de celui-ci.

« Je pensais si je suis là, on serait ensemble. Et puis en arrivant là il m'a dit non, je suis avec tant, tu ne peux pas rester là, je vais t'emmener quelque part. »²²

Dès son arrivée à l'aéroport, M. est donc conduit à la Courneuve où il partage depuis un appartement avec d'autres « migrants illégaux ». Son frère lui a préféré sa vie de couple. Le jeune homme éprouve quelques difficultés à comprendre cette préférence qui n'est en rien ce qu'il pouvait attendre d'un frère du temps où il vivait au Sénégal. Son frère manque encore au paiement de son abonnement téléphonique :

²¹ Ibid.

²² Ibid.

« Mais quand tu m'envoies [des sms] moi je reçois même pas, comme c'est mon frère qui m'avait fait l'abonnement j'aurais dû aller regarder, il n'est pas encore allé regarder. Moi je ne peux même pas envoyer les messages ... »²³

On prend ici la mesure de la grande dépendance et vulnérabilité de M. En l'absence de papiers d'identité, il ne peut pas souscrire à un abonnement téléphonique. Mais le jeune homme ne parvient pas à trouver le soutien attendu de son aîné. Il reste en conséquence injoignable. Il ne peut s'écrire, se dire ou communiquer. Les promesses d'émancipation ont laissé place à une position paradoxale entre isolation et ancrage dévalué dans le réseau des pairs.

« Oui parce que ici quand tu as pas les papiers tu peux rien régler ici. Tu vas aller nulle part quand t'as pas les papiers. Tu vas rien faire. Tu vas pas avoir un bon travail ni rien rien rien. Bon tout ça. Ici tu peux pas travailler sans papier. (...) Ouais [au Sénégal] y'a pas si je travaille sans papier ou si. (...) Là-bas t'as pas d'argent c'est compliqué. Voilà là-bas quand tu as l'argent tu fais tout ce que tu veux. Et puis là-bas les relations, et puis les gens sont pas méchants. »²⁴

M. prend peu à peu la mesure du décalage entre les systèmes français et sénégalais. Il comprend que son réseau ne lui servira pas à gravir les échelons de la société française. Il ne parle maintenant plus de « gagner ses papiers » mais espère qu'on les lui « donne » un jour. Il comprend donc également que son savoir-faire, « son capacité » tels qu'il les conçoit ne lui serviront pas.

Le maître mot pour I. et M. est de montrer leur « capacité ». En cela, si montrer leurs créations est assurément une action prometteuse commercialement, elle est aussi un moyen de pallier à leur invisibilisation des registres de l'identité français. Pour M., il est crucial de signifier son habilité technique aux « Européens », celle-ci étant pour lui la seule apte à garantir de sa valeur :

« Parce que j'aime bien, parce que quand tu travailles avec les Européens, tu as le sens de montrer ton capacité. Parce que tout ce qu'il fait [l'Européen], il montre. Parce que nous ici on travaille avec des clients, le client vient prendre et puis voilà. C'est fini. Alors que du coup les Européens quand ils travaillent, il a exposé les modèles, prendre les photos, prendre tout, les livres... tu vois, c'est ça qui montre que toi t'es voilà. Si t'y es là, si seulement tu fais quelque chose. Seulement voilà si tu montres pas, si t'es pas dans le livre, si t'es pas dans la tv, y'a personne qui te voit. »²⁵

La fierté d'I. de son aptitude à pouvoir travailler sans patron (de couture) entre en dissonance avec la perception de la dernière personne que nous avons interrogée, P. pour qui le véritable « défi » réside dans le fait que les couturiers ne « savent pas forcément lire de patron ». P.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

représente la couture « officielle » et « légitime » à Barbès, il travaille main dans la main avec la mairie du XVIIIème, notamment dans l'attribution des ateliers aux couturiers et dans la reconnaissance du savoir-faire du quartier. Le non suivi des patrons est interprété comme une illustration de génie créatif pour I. quand il est synonyme d'un manque de raffinement technique pour P. Cette seconde appréciation est partagée par F. :

« Il y a d'autres manières de travailler pour produire le pantalon très rapidement mais hors-norme des règles du travail, de l'art. »²⁶

Pour le tailleur en place depuis 1988, il est important de travailler dans les « règles de l'art ». Règles qu'il a pu assimiler et art qu'il a pu « développer » grâce à ses nombreuses formations en France, mais aussi en Italie et au Sénégal. Cet « art », inné, il le fructifie par le marketing, le management et la communication. Car l'art stylistique ne peut être de qualité que si réalisé en suivant des codes précis, selon F. Le « haut de gamme » ne peut donc n'être qu'associé à « un modèle économique » viable et légal. Il est donc nécessaire de « tirer pratiquement ces ateliers vers la légalité » car « la majeure partie des compétences sont maîtrisées par des gens qui n'ont pas de papier ». F. nous parle ainsi d'une coopérative à l'initiative de la mairie à laquelle il a adhéré avec V., cherchant à « ouvrir » le quartier au « marché européen » en passant par de la sous-traitance et en leur facilitant l'accès à des locaux salubres. C'est P., présenté plus haut, qui est le représentant et gestionnaire de la coopérative :

« Ah ces ateliers pas légal, intégrés au projet ? Je peux pas dire qu'ils sont intégrés au projet. Ils sont pas intégrés, parce qu'ils sont pas légaux. Ils ont pas été intégré parce que déjà il faut être dans l'association, être dans la coopérative pour être membre. Et pour être membre de l'association il faut être chef d'entreprise légale et avoir une licence de commerce. Donc non, ils ne sont pas intégrés. Par contre pour les cours municipaux tout le monde est intégré, que ce soit papier ou sans papier, les cours sont disponibles. Ouais parce que nous avons dit qu'il y a des gens qui sont dans... qui n'ont pas les papiers et qui sont régularisables et qu'ils peuvent vraiment faire la formation pour qu'on voit avec une politique de pouvoir les régulariser. Parce que c'est un potentiel pour le quartier. »²⁷

Les cours de formation de la mairie sont donc ouverts à tous. Mais l'adhésion au projet de dynamisation économique est conditionnée par l'acquisition de papier, cette dernière elle-même facilitée en théorie par le suivi des cours.

²⁶ Entretien du 29 octobre 2016 avec F.

²⁷ Entretien du 28 octobre 2016 avec P.

Pour P., « il faut adapter les codes » et rationaliser les ateliers africains pour les « aider à monter en qualité ». Au « savoir-faire africain », le « formalisme français » va opposer le savoir être.

« Vous voyez, ça peut être des conseils sur beaucoup de choses, comment on accueille les gens, des trucs africains c'est très sympathique, il y a le plat commun, tout le monde mange dedans mais quand le client arrive, il voit les gens manger par terre, avec des odeurs, c'est ni mal, ni bon en soi mais si vous voulez une nouvelle clientèle, il faut adapter les codes. (...) On a déjà réussi à progresser sur beaucoup de choses mais bon... ils ont toujours la même clientèle, la mama qui arrive avec deux gamins qui hurlent... si un client [Européen] arrive à ce moment-là, il ne se sent pas en sec... en confiance, on va dire. »²⁸

Cette « qualité » se mesure donc pour le responsable à l'aune de l'aptitude à générer une « clientèle européenne ». F. est à ce titre plus prisé à la mairie car son atelier va même jusqu'à attirer certains Américains. V. lui est « le plus petit », « le moins compétent, on va dire en degré de compétence », ce même degré étant relatif à sa capacité à drainer ladite « clientèle européenne ».

« Voilà, ils ont pas le temps, ils n'ont pas la culture et c'est un métier... et ça change toujours les codes. Là c'est le wax, le truc africain. La plupart des créateurs qu'on a d'origine africaine sont quand même bien conscients, ils veulent travailler des tissus africains mais avec des modèles et des lignes européennes (...). Le couturier du quartier, lui, il fait ce qu'on lui demande de faire, il est pas créatif. La preuve, les gens arrivent avec leur modèle et disent "tiens moi je veux ça". Ils découpent dans un journal, "moi je veux ça" et j'amène mon tissu. Ils ne font que reproduire, ils coupent plus ou moins bien et les coutures sont plus ou moins bien faites mais enfin pour le prix On ne peut pas demander autre chose. (...) Chacun n'a pas forcément les mêmes compétences. Certains ont beaucoup d'années de coutures, mais en Afrique. »²⁹

Dans cet extrait, les compétences des couturiers africains sont délégitimées. Ils ne sont pas considérés comme étant capables de faire de la mode. La personne interrogée y oppose « le wax, le truc africain » aux « modèles » et « lignes européennes ». Ils exécutent, sont des ouvriers du textile, ne créent pas. En Afrique, on n'apprend pas le métier de couturier. Au contraire, en France, on rend une tendance (le wax) digne d'intérêt, à travers divers outils et compétences légitimes.

Selon P., ces dispositions « culturelles » jurent d'avec celles prêtées au « couturier du quartier », formalisé à d'autres langages et à la coupe « traditionnelle » africaine. Le couturier collaborateur est donc celui qui en plus d'avoir intégré cette « culture » a « rempl[i] des

²⁸ Ibid.

²⁹ Entretien du 28 octobre 2016 avec V.

papiers », est « à jour d'URSSAF », « est bien déclaré » et « pai[t] son adhésion [à l'association] ». Il fait partie « du haut du panier », soit de l'élite de la couture *made in Barbès*, « brillante d'exemplarité » pour la mairie. Mais l'identification des besoins urgents pour le quartier divergent entre les couturiers collaborateurs et les responsables de la mairie. F. nous dit:

« Ouais, ils ont appris le métier en Afrique, ils ne savent pas parler le français, ils maîtrisent pas la langue donc ça remet en cause la communication. Ça cause énormément de problèmes pour pouvoir communiquer et essayer de se vendre. Ça pose énormément de problèmes (...) les connaissances acquises en Afrique faut aller les recadrer encore pour que ça puisse répondre aux besoins de ce marché européen. Donc les techniques sont pas pareilles, mais c'est presque similaire mais faut les remettre quand même à niveau. »³⁰

Pour F., l'urgence est à la traduction. Il reconnaît la valeur de la formation pour apprendre le français, mais celle-ci implique d'être impérativement complétée par le recrutement d'un commercial « qui possède un bon réseau et qui pourrait [leur] amener pratiquement de l'activité ». Cette interprétation entre encore en contradiction avec celle du responsable qui lui verrait dans ce recrutement une mise « en position de faiblesse », insistant sur le fait que la coopérative peut compter sur son « référencement » et donc sa respectabilité. Ainsi, bien que F. insiste sur la nécessité « de l'administration, des papiers écrits selon les règles, les lois pour que ça marche bien », le réseau de connaissance interpersonnelle a encore très haute place dans la manière dont il pense pratiquement la gestion commerciale.

L'après : imaginaires déçus et stratégies autour des papiers.

Face à un nouveau système d'identification, entre savoir-faire et savoir-être, des stratégies de contournement apparaissent, notamment dans l'objectif d'obtenir des papiers et de légaliser sa situation en France. Ces stratégies vont de pair avec une déception progressive concernant leur place et leurs opportunités en tant qu'individu en France. Se rendre compte que les papiers sont difficiles à obtenir est comme un message de rejet d'une société donnée.

Chez I., comme pour le frère de M., cela passe par le mariage avec une Française. Sans que l'authenticité de la relation ne soit jamais évoquée ou remise en question, dans un cas comme dans l'autre, l'union avec une ressortissante française apparaît comme la fin de la présence illégale. « Mais Dieu merci avec ma copine là, ma femme, elle aussi, elle me soutient très très bien. Même elle quand ils m'ont attrapé, c'est elle qui a fait tout tout pour me laisser sortir. » I. relate en effet la difficulté qu'il a eu à obtenir ses papiers. « J'étais trop fatigué moi.

³⁰ Entretien du 29 octobre 2016 avec F.

C'était trop quand même. Avant que j'aie eu mon papier, j'ai un peu galéré quand même. »³¹
Il a connu de nombreux démêlés avec les forces de l'ordre et a rencontré des problèmes à son arrivée en France :

« Deux fois j'ai pris l'avocat. Parce que le problème c'était quoi : le monsieur qui emmène les gens, il a réservé un hôtel, il voulait pas payer. Moi j'arrive jusqu'à là, il me dit j'ai réservé l'hôtel mais j'ai pas payé. C'est comme ça il m'a arrêté. Et j'ai pris l'avocat, heureusement l'avocat il m'a sorti encore. Parce que un jour quand je suis venu, je connais pas le droit. J'ai que là-bas en Afrique, tu venais là-bas il faisait chaud et il venait y'a plein, plein, plein, plein de neige. C'est ça l'image que je peux pas oublier ici en France. Les deux ans là, le contrôle et mon boulot là-bas. Le boulot ou j'étais avant... ça aussi ça m'a choqué quand même. »³²

Là encore, on constate une intermédiation : I. logeait dans un hôtel qui était réservé par un intermédiaire. Son autre stratégie est un emploi officiel dans un magasin de vêtements où il travaille à mi-temps. Il s'agit d'un emploi déclaré qui permet de justifier sa présence sur le territoire, tout comme son mariage avec sa compagne française, avec laquelle il a un enfant. Le reste du temps, il travaille au noir dans un atelier où il loue un emplacement, il continue donc à être couturier. La légalité signifie aussi la possibilité de rentrer au Sénégal, pour des vacances ou définitivement : « Là maintenant je peux faire l'aller-retour entre le Sénégal et ici, Dieu merci ! Mais bon je crois quand même plus tard je vais rester dans mon pays natal. C'est ça que je veux quand même un jour. »³³ Le fait qu'I. se réjouisse de cette perspective signifie aussi qu'être en France n'est plus aussi désiré comme avant son départ, au Sénégal.

Pour M., il s'agit maintenant de gagner ses papiers. « Parce que là où je suis je n'ai aucun papier ni rien. C'est important pour moi d'avoir tout ça. »³⁴ A notre première interview, M. était enthousiaste à l'idée d'être en France, il pensait obtenir vite des papiers, parlait de droit d'asile qui lui permettrait de les obtenir plus tard. Quelques semaines plus tard, il nous dit lors d'une conversation téléphonique que les seules solutions qu'il envisage sont encore le droit d'asile ou encore le mariage avec une Française, comme ont fait certains couturiers qui travaillent dans le même atelier que lui. De plus, il affichait plus de pessimisme et faisait appel à nous qui l'interrogeons pour tenter de trouver des solutions.

³¹ Entretien du 1^{er} novembre 2016 avec I.

³² Entretien du 1^{er} novembre 2016 avec I.

³³ Ibid.

³⁴ Entretien téléphonique du 10 novembre 2016 avec M.

« Mais toi tu, comment peut-être toi tu connais comment, tu peux me renseigner peut-être pour savoir comment moi je vais avoir mes papiers. Je n'ai aucun papier, je n'ai rien. Je ne sais pas encore [comment faire les démarches] »³⁵

Ceci rappelle l'intermédiation effectuée par la famille et les amis au Sénégal, intermédiation qui n'existe plus en France où l'obtention des papiers passent par une procédure strictement formelle mais où des stratégies, comme le mariage ou l'emploi, continuent à exister. M. saisit l'occasion d'un entretien pour demander si nous ne disposons pas d'une solution à son problème de papiers. Il essaie ainsi d'élargir son réseau afin de trouver le contact d'une personne qui pourrait débloquer la situation, comme cela peut se faire au Sénégal.

Que les papiers espérés soient obtenus ou non, la confrontation avec le nouveau système d'identification français va de pair avec une déception concernant leur nouvelle situation. Ils avaient rêvé d'autre chose. M. dit :

« Quand tu es jeune au Sénégal, tu es jeune, tu vois la France, tu te dis c'est tout pour toi, c'est déjà bon. Tu vas dire quand tu reviens en France beaucoup tu as gagné. Alors que c'est pas comme ça. C'est pas comme ça, quand tu es en France c'est plus compliqué que quand tu es là-bas. Ouais voilà ils [sa famille et ses frères au Sénégal] pensent que pour moi c'est ok. Je leur dit ça [comment ça se passe en réalité]. Mais il comprend pas. Des fois quand je les appelle, il me voit avec les vidéos, ils me dit « toi regarde là où tu te couches, là tu es allé, là c'est bien », je leur dis toi le jour où venir là tu vas comprendre. Même moi le frère qui est là c'est comme ça qu'il me disait. »³⁶

On note une reproduction de la désillusion entre migrants. Avant que M. ne vienne, son frère l'avait prévenu que la France n'était pas l'eldorado qu'il imaginait. A son tour, M. cherche à mettre en garde son petit frère, qui ne l'entend pas et souhaite venir en France. La déception de M. est l'écho de ses conditions de travail en France où il est payé à la pièce et ne gagne pas bien sa vie. Alors qu'il imaginait avoir une vie confortable, il se retrouve dans une situation précaire où il partage un logement d'une pièce avec quatre autres Sénégalais. Son revenu mensuel d'environ deux cents euros ne lui permet pas de payer ce loyer. Lui comme I. travaille dans des ateliers étroits et souvent insalubres que M. compare aux ateliers au Sénégal et au Gabon, qui dans son cas étaient plus grands et plus confortables. En Côte d'Ivoire, V. travaillait aussi « dans un grand atelier avec beaucoup de clients ». Par ailleurs, la « fatigue » d'I. est liée aux arrestations évoquées plus haut. La situation d'insécurité, de laquelle il n'est pas complètement sorti, est contradictoire avec « l'imaginaire africain de l'Occident » (Lado 2005, Ferguson 2006). I. explique : « L'hiver ce qu'on gagne [la basse saison pour les couturiers],

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid

c'est ça qu'on paye le loyer avec. C'est pour ça qu'au fond, ce qu'il faut faire c'est deux travaux » et puis « J'étais déçu quand même. J'ai dit non... si j'avais su c'était comme ça, [je serai] resté dans mon coin. »³⁷ Finalement, lorsqu'on demande à V. s'il désire que ses enfants fassent le même métier que lui, il répond non de façon catégorique :

« Non, je veux qu'il fait autre chose... (...) On vise toujours haut. Déjà, mon fils, je le mets au foot, il joue au ballon et puis je souhaite qu'il soit footballeur. Et puis les autres, ils jouent au foot d'abord. Bon, après on verra hein. Je souhaite pas qu'ils soient couturiers parce que c'est pas... Parce que, je trouve que pour le moment, moi je m'en sors pas bien donc je veux pas que eux, il fait la même chose. »³⁸

On retrouve dans cet extrait la conscience de sa propre situation comme n'étant pas idéal, où le football est vu comme une porte de sortie et une manne financière. Dans le cas de V., il s'agit de longues journées de travail, jusqu'à douze ou quatorze heures pour un salaire faible (il n'a pas voulu dire exactement combien). Il attribue cela au fait que ses clientes, femmes de ménages ivoiriennes pour la plupart, ont elles-mêmes des faibles revenus et négocient toujours les prix à la baisse mais aussi à la saisonnalité du métier du couturier à Barbès : il y a une plus grande demande au printemps et en été pour les mariages ou fêtes religieuses sans oublier le fait que le temps permet de porter des vêtements africains, au tissu plus léger.

L'intégration dans la société française se fait avec une difficulté certaine d'accès à la légalité, à la légitimation de leur présence sur le territoire ainsi qu'à la déception liée aux « imaginaires africains de l'Occident » (Lado, *op cit*).

Conclusion

Notre tentative de reconstituer le voyage des papiers et des hommes entre ces différents pays d'Afrique sub-saharienne et Barbès, quartier des couturiers africains à Paris, nous a emmené sur le chemin de la construction d'identités qui se situent à l'intersection du savoir-faire et du savoir-être. Le passage d'une frontière correspond aussi au changement d'identification et de statut : le couturier devient un ouvrier textile dont les connaissances ne sont pas valorisées et deviennent un aspect culturel, presque folklorique. Le savoir-être et les réseaux de connaissance ne servent plus de parachute social, seuls les papiers sont importants. Le rôle des papiers est en effet ambivalent et changeant, on part à leur quête et ils sont attendus, espérés ou rêvés par des individus vulnérables, devant faire face à de nouveaux processus d'identification et d'individuation. Les pays d'origine, les parcours et les histoires sont

³⁷ Entretien du 1^{er} novembre 2016 avec I.

³⁸ Entretien du 28 octobre 2016 avec V.

différents mais nos couturiers relatent une expérience similaire de confrontation à une France rêvée et fantasmée. Tantôt le migrant s’y émancipe et s’affranchit d’un pays où les règles sociales sont contraignantes, tantôt il est nostalgique et regrette sa présence dans un pays, la France, qui, ne lui donnant pas « les papiers », le rejette.

Bibliographie

Ouvrages :

BAYART, Jean-François, 1979, *L'État au Cameroun*. Paris : Presses de la FNSP, 348p.

FERGUSON, James, 2006, *Global Shadows: Africa in the Neoliberal Order*. Duke University Press, 272p.

MARIE, Alain (dir.), 1997, *L'Afrique des individus : itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris : Karthala, 438 p. (Hommes et Sociétés).

Articles :

BANEGAS, Richard et WARNIER, Jean Pierre, 2001, « Figures de la réussite et imaginaires du pouvoir », dossier de *Politique africaine*, n° 82, pp.5-23

BARDEM, Isabelle, 1993, « L'émancipation des jeunes : un facteur négligé des migrations inter-africaines », *Cahiers des sciences humaines*, 9 (2-3), p. 375-393

BAYART, Jean-François, 2008, « Naissance d'une bourgeoisie africaine », *Manière de voir*, 6, n°99, p. 19-19

BOULY DE LESDAIN, Sophie, 1999, « Château Rouge, une centralité africaine à Paris », *Ethnologie française*, XXIX (1), pp.86-99

BOUQUET, Christian, 2003, « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne. Turbulences et fermentation sur les marges ». *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol. 56, no 222, p. 181-198.

COPANS, Jean, 2014, « Pourquoi travail et travailleurs africains ne sont plus à la mode en 2014 dans les sciences sociales. Retour sur l'actualité d'une problématique du XXème siècle », *Politique africaine*, 1 (N° 133), p. 25-43.

CHOPLIN, Armelle, 2008, « L'immigré, le migrant, l'allochtone. Circulations migratoires et figures de l'étranger en Mauritanie », *Politique africaine*, 1 (N° 109), p. 73-90.

HAVARD, Jean-François, 2001, « Ethos " bul faale " et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique africaine*, 2 (N° 82), p. 63-77.

LADO, Ludovic, 2005, « L'imagination africaine de l'Occident. Entre ressentiment et séduction », *Études*, 7 (Tome 403), p. 17-27.

PIAN, Anaïk, 2008, « Le « tuteur-logeur » revisité. Le « thiaman » sénégalais, passeur de frontières du Maroc vers l'Europe », *Politique africaine*, 1 (N° 109), p. 91-106.

SCHMITZ, Jean, 2008, « Migrants ouest-africains vers l'Europe : historicité et espace moraux », *Politique africaine*, 1 (N° 109), p. 5-15.

Rapport :

OCDE/CSAO, 2009, « Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines : Perspectives africaines et européennes », Éditions OCDE, Paris.

Annexe 1 : Y. : les papiers, “il n’y a aucun problème, on n’en parle même pas.”³⁹

Nous complétons ce travail avec les propos d’un descendant d’immigrés Sénégalais qui travaille lui aussi à Barbès où il vend des vêtements en wax et du bissap (boisson à l’hibiscus) dans le même quartier où sont installés les couturiers, à Barbès, où se trouvent certains ateliers de notre enquête.

Même s’il travaille dans le même domaine que les couturiers du quartier en vendant sa ligne de vêtements, il explique une différence entre eux et lui. Il veut que ses produits parlent à tous, sa clientèle est plus variée que les couturiers qui fonctionnent autour d’un réseau de connaissance national, sénégalais ou ivoirien pour les couturiers que nous avons rencontrés.

« Ils sont nés en Afrique donc on est différent parce que moi je suis né ici. On a une vision des choses qui est différente un peu. Après, eux, ils font de la couture, moi je fais pas du couture donc on fait pas le même métier. C’est pas le même boulot. »

Y. se place dans une démarche de marketing et de communication, ce pour quoi les couturiers n’ont pas ou peu de compétences, comme le précise par ailleurs P., coordinateur de l’association de mode et de design du quartier. Alors que ce dernier pense que les couturiers n’ont pas les capacités de se développer en tant que marque, Y. pense qu’ils ne font pas le même métier. Lui ne fait pas de couture mais à des connaissances dans le développement d’un projet. Il y ajoute aussi une question de provenance. Etant né en France, il n’a pas la même relation aux autres.

« Nous on est différent, c’est à dire que nous on est une autre génération, on a vécu avec des Blancs, avec des Arabes, on a vécu avec tout donc forcément, il y a qui ce mélange qui fait que nous, on parle à tout le monde. »

Les quartiers de Château-Rouge et Barbès sont composés de commerces que certains appellent ethniques, ils ne possèdent pas de clientèle en dehors de la communauté immigrée. Y. dit « les boutiques, elles sont pas faites pour les Blancs, c’est clair » alors même que son commerce à lui, car il a grandi dans un environnement mixte, s’adresse à tous. On remarque d’ailleurs en lui rendant visite qu’il respecte les codes actuels, pourrait être qualifié de « tendance ». Au contraire, les ateliers ne se mettent pas en valeur et sont parfois insalubres.

Ensuite, Y. possède la nationalité française, « il a les papiers », ce qui n’est pas le cas de nombreux couturiers du quartier, comme de ses parents qui ont immigré dans les années 1970. Alors que ses parents s’identifient encore fortement au fonctionnement de leur village, qu’il faut aider dans son développement, Y. décèle un glissement du côté de la deuxième génération.

³⁹ Entretien du 26 octobre 2016 avec Y.

« On a des systèmes de cotisation qui sont faits régulièrement où on envoie de l'argent au village pour aider la famille. Et avec mon frère on allait à une réunion pour une cotisation justement pour construction d'un centre médical au village. Donc on se posait la question, justement. Nous, on a nos parents qui viennent de là-bas, on a encore le lien, on nous demande de participer ou le fait mais nous tu vois on aura nos enfants, comme ça va se passer, est-ce qu'ils vont cotiser, est-ce qu'ils vont envoyer de l'argent pour aider les populations restées sur place ? »

Nous faisons l'hypothèse que cette différence d'identification est liée aux différentes identités nationales. Les parents de Y. ont la nationalité sénégalaise et lui a la nationalité française. Alors que lui indique qu'il n'a pas « besoin » des papiers sénégalais, il peut voyager en France sans, ses parents ne veulent pas, de leur côté, de la nationalité française.

« Ils sont nés à une période où le Sénégal était encore une colonie. Donc si, en fait, ils devaient avoir une nationalité française. Après, ça a été enlevé. (...) je pense que c'est pour ça qu'ils n'ont pas envie de l'avoir. Tu sais, ça leur a été enlevé comme s'ils la méritaient pas donc du coup, ils... Après, je pense qu'ils ont vécu des choses qui font qu'ils n'ont pas envie de l'avoir, ils ont grandi dans un pays colonisé. Il y a des choses qui ont été faites par des colons qui étaient pas forcément bien donc ils nous en parlent pas trop. »

Il semblerait que le sujet des papiers soit tabou entre les deux générations entre les premiers qui rejettent la nationalité française et les deuxièmes dont la nationalité et a fortiori la langue française font partie de l'identité. Ce que le vécu de Y. révèle est une différence d'identification au sein d'une même famille dont les individus ne possèdent pas les mêmes papiers. Cela s'illustre finalement dans le fait que ses parents doivent renouveler leur carte de séjour tous les dix ans alors même que la présence de Y. et du reste de sa fratrie sur le territoire n'est jamais remise en cause, leur présence sur le territoire est, en un sens, plus légitime que celle de ses parents.